

«une question intimidante, que personne au monde n'a pu laisser sans réponse jusqu'à son dernier souffle: Qui vive?» Gracq

Qui vive ? Le communisme !

مَنْ الْقَادِمُ؟ الشُّيُوعِيَّةُ!

- « La fin de l'histoire de l'égoïsme absolu marquera la délivrance vers le communisme, [... cet] idéal politico-social d'un organisme commun à tous dans l'avenir. » R. Wagner (1849-1871)
- « Je pense toujours à l'avenir communiste. [...] En un sens, je suis communiste. » G. M. Hopkins (1871)
- « L'affaire du communisme est le monde entier. [...] Nous parlons au nom de l'humanité toute entière, étant d'elle la partie qui représente non pas ses intérêts particuliers mais ceux de l'humanité toute entière. » B. Brecht (1932)
- « Il a existé des communes et des communistes de tout temps ; il en existera toujours. » J. Steinbeck (1936)
- « Je suis communiste par sympathie et conviction. Je suis, de toute certitude, pour un communisme intelligent. » J. Agee (1939)
- « Il m'intéresserait de voir éclore et s'épanouir la variété africaine du communisme. Il nous proposerait sans doute des variantes utiles, précieuses, originales de la doctrine. » A. Césaire (1956)
- « Je suis d'un village oublié dont les rues n'ont plus de noms et tous les hommes, au champ et à la carrière, aiment bien le communisme. » M. Darwich (1964)
- « Commun, du lat. *communis*, adj., se dit de toute chose à laquelle chacun peut participer : exemple : la Commune de Paris » (Paris, 1971)
- « Le communisme est le contraire exact d'une utopie, il est le vrai nom du réel comme impossible. » A. Badiou (2011)
- « Le Communisme, évidemment, il n'y a jamais eu d'autre solution digne des Humains et voulue par eux. » F. Laruelle (2011)
- « Si on veut être un intellectuel aujourd'hui, on ne peut pas ne pas être communiste. » B. Sobel (2011)
- « Je reprends à partir du mot "communiste". » J.-M. Gleize (2011)
- « Le mot "communisme" n'est pas le nom d'une solution mais celui d'un problème : le destin du commun. » S. Zizek (2012)

Bulletin hebdomadaire sur l'actualité politique

diffusé le dimanche soir (pour s'inscrire, écrire à « [egalite68 \[at\] numericable.fr](mailto:egalite68[at]numericable.fr) »
Rédaction : François Nicolas [*fNi*]

Numéro 32 : 1^o mai 2012

(fichier format pdf à télécharger : <http://www.egalite68.fr/Qui-vive/32.pdf>)

Sommaire :

Égypte	3
Graffitis	3
Prolifération des graffitis appelant à la révolution armée.....	3
Pas de gaz pour Israël !.....	3
L'insulte.....	3
Palestine	4
Dissoudre l'Autorité palestinienne.....	4
Turquie	6
Émergence de « musulmans anticapitalistes ».....	6
Mali	8
France	9
Nostalgiques ?.....	9
Second tour de l'élection présidentielle.....	9
Rubrique Haut-le-cœur.....	9
La « présomption de légitime défense ».....	9
Quand la France pille les médecins de Roumanie.....	9
Étude : trois principes idéologiques communistes en contexte musulman	11

Contextes religieux.....	12
<i>Dans un contexte chrétien.....</i>	<i>12</i>
<i>Dans le contexte du judaïsme.....</i>	<i>12</i>
<i>Contexte musulman : quatre exemples.....</i>	<i>13</i>
<i>« Liberté » ?.....</i>	<i>14</i>
Les mu‘tazilites et l’égalité des intelligences.....	14
<i>Origine du nom.....</i>	<i>15</i>

GRAFFITIS...

Prolifération des graffitis appelant à la révolution armée...



Pas de gaz pour Israël !



غازك منور إسرائيل

L'insulte...

L'ambassade d'Arabie Saoudite au Caire dénoncée comme alliée d'Israël...



DISSOUDRE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE...

<http://blog.mondediplo.net/2012-04-06-En-finir-avec-la-farce-des-negociations-de-paix>

En finir avec la « farce » des négociations de paix, dissoudre l'Autorité palestinienne

vendredi 6 avril 2012, par Alain Gresh

L'homme qui envoie cette lettre à Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne, n'est pas n'importe qui en Israël, même s'il s'est retiré de la politique. Il a été l'un des artisans de la négociation de ce qui devait s'appeler les accords d'Oslo. Il fut ministre des gouvernements Rabin puis Barak et a mené les pourparlers de la dernière chance à Taba, en janvier 2001, alors qu'avait éclaté la seconde Intifada et que les Israéliens s'apprêtaient à aller aux urnes et à renverser le gouvernement dirigé par les travaillistes.

Yossi Beilin fut aussi le signataire, avec Yasser Abdel Rabbo, [des accords de Genève](#) d'octobre 2003, qui proposaient une solution au conflit.

La lettre qu'il vient d'envoyer à Mahmoud Abbas est d'autant plus significative. Il appelle le président palestinien à « [end this farce](#) » (*Foreign Policy*, 4 avril 2012) — mettre un terme à cette farce des négociations.

« J'avoue que je n'aurais jamais cru que le moment viendrait où il faudrait que je vous écrive ces mots. Je le fais parce que le président américain Barack Obama vous a convaincu de ne pas annoncer maintenant le démantèlement des institutions de l'Autorité palestinienne et de "rendre les clés" à Israël. Parce qu'il n'y a jamais eu de négociations sérieuses avec le gouvernement du premier ministre Benjamin Netanyahou au cours des trois dernières années, et parce que vous ne vouliez pas perpétuer le mythe selon lequel un dialogue constructif existerait, vous avez été très tenté de déclarer la mort du processus de la paix — mais le président américain vous a exhorté à maintenir le statu quo. C'est une erreur d'accepter la demande d'Obama, et vous pouvez y remédier. »

Après avoir fait un éloge soutenu des accords d'Oslo et renvoyé dos à dos les extrémistes des deux bords, l'ancien ministre poursuit :

« Vous et moi comprenons que la situation actuelle est une bombe à retardement. De mon point de vue, ce qui est en jeu, c'est la disparition d'Israël en tant qu'Etat juif et démocratique. Du vôtre, c'est la fin de la perspective d'un Etat palestinien indépendant. Et de nos deux points de vue, l'échec de la solution à deux Etats risque de déboucher sur le retour d'une terrible violence.

Toute personne qui souscrit à cette analyse se doit de prendre des mesures. Vous pouvez le faire et, pour franchir cette étape, vous n'avez pas besoin d'un partenaire. Déclarer la fin du processus d'Oslo — justifiée par le fait que le chemin vers un accord permanent est bloqué — est la plus raisonnable des options non violentes pour remettre le sujet à l'ordre du jour et relancer les efforts en vue d'un règlement définitif.

Dissoudre l'Autorité palestinienne et donner le contrôle des affaires quotidiennes à Israël serait une initiative que personne ne pourrait ignorer. Cela n'a rien à voir avec une manifestation devant la municipalité de Ramallah, ou un appel à l'Organisation des Nations unies pour obtenir un statut d'Etat membre. Il s'agit d'une décision que vous pouvez prendre seul, une décision qui obligera les autres à répondre.

Je sais combien cela est difficile. Je sais combien de dizaines de milliers de personnes dépendent de l'Autorité palestinienne pour vivre. Je suis en mesure d'apprécier tout ce que vous et le premier ministre Salam Fayyad avez accompli — la création d'institutions palestiniennes, la croissance de l'économie dans des conditions impossibles, le renforcement de la sécurité en Cisjordanie. »

On peut être plus que sceptique face à cet éloge, mais passons...

« Après tous ces efforts, cependant, vous avez encore besoin de supplier le gouvernement israélien de débloquer l'argent des revenus de la douane ; il vous faut encore mendier auprès des Républicains au Congrès des Etats-Unis le transfert des fonds à l'Autorité palestinienne » (...)

« N'hésitez pas un instant ! N'acceptez pas la demande du président Obama, qui veut simplement qu'on le laisse tranquille avant la présidentielle. Ne laissez pas le premier ministre Netanyahou se cacher derrière la feuille de vigne de l'Autorité palestinienne : imposez-lui, une fois de plus, la responsabilité du sort de 4 millions de Palestiniens. Restez à la tête de l'Organisation de libération de la Palestine, qui vous donnera le pouvoir de diriger les négociations politiques, si et quand elles reprennent.

« Mais pour le bien de votre propre peuple, et pour l'amour de la paix, vous ne pouvez pas laisser cette farce se poursuivre.

« Il est possible, bien sûr, que la disparition d'Oslo ne soit pas suivie par la reprise de pourparlers de paix vers une solution définitive. Mais dans ce cas, au moins ce ne sera pas vous — l'homme qui se tenait à côté du berceau du processus d'Oslo — qui serez responsable de n'avoir pas su empêcher la distorsion totale et complète de ce processus par ses adversaires palestiniens et israéliens. »

Le processus de paix ouvert à Oslo est mort et enterré. Il serait temps que les responsables européens le reconnaissent et arrêtent de réclamer la reprise de négociations « sans conditions » entre les deux parties.

Notons cet éditorial de Thomas Friedman, ce journaliste américain qui expliquait depuis le début des révoltes arabes que celles-ci n'avaient pas de programme de politique internationale et n'étaient pas intéressées par la

Palestine (« [A Middle East Twofer](#) » [Au Proche-Orient, deux produits pour le prix d'un], *The New York Times*, 3 avril 2012. Il appelle à résoudre d'urgence le conflit israélo-palestinien car, écrit-il, « *si la violence reprenait en Cisjordanie, il n'y aura pas de pare-feu — le rôle joué par l'ancien président Moubarak — pour empêcher les flammes de se propager dans les rues égyptiennes* ».

ÉMERGENCE DE « MUSULMANS ANTICAPITALISTES »

<http://istanbul.blog.lemonde.fr/>

A Istanbul: 1er mai entre le Capital et le Coran

Les célébrations du 1er mai, la fête du Travail, sont désormais légales en Turquie. Depuis trois ans, la place Taksim d'Istanbul, qui avait été le lieu d'un véritable massacre en 1977 (37 morts), accueille les cortèges des syndicats et partis politiques de la gauche turque. 20.000 policiers étaient mobilisés à Istanbul et aucun incident sérieux n'a été signalé. Hormis le saccage d'un fast food caféiné à Sisli.



Cette année, une petite originalité dans ces défilés: la présence d'un groupe de "jeunes musulmans anticapitalistes", se réclamant à la fois de Marx et d'Allah. Après une prière à la grande mosquée de Fatih, ce groupe de 200 jeunes militants qui s'est constitué cette année, a défilé jusqu'à Taksim, avec une banderole écrite en turc, en kurde, en arménien et en arabe : "Le capital n'appartient qu'à Allah".



"Nous ne sommes pas des musulmans socialistes, nous défendons le vrai Islam, qui défend aussi la justice sociale", explique İhsan Eliacik.



Cette initiative, qui diffère nettement de celle de syndicats conservateurs et pro AKP tels que Memur-Sen, rassemblés à Ankara, a été abondamment commentée par les chroniqueurs: Oral Calislar ou Koray Caliskan par exemple dans Radikal.

¹ Les versets 34-35 de la sourate 9 (*Le repentir*) mentionnés par la banderole indiquent ceci : « À ceux qui thésaurisent l'or et l'argent, un châtement douloureux dans le feu de l'Enfer ! »



Les spéculations vont bon train pour tenter de comprendre d'où vient l'initiative d'un tel mouvement, qui s'est prononcé en faveur d'une politique ouverte en direction des Kurdes et pour la reconnaissance des crimes de 1915 contre les Arméniens (quelques-uns étaient présents le 24 avril pour commémorer le génocide). Est-il lié à la confrérie de Fethullah Gülen? A l'AKP? Pour beaucoup de démocrates et d'anciens militants de gauche ce groupe incarne surtout le renouveau d'une mouvance conservatrice, plus libérale (au sens politique) que la génération précédente. La révolution et la démocratie sortiront-elles de la mosquée?

<http://www.michelcollon.info/Le-Mali-une-terre-riche-un-Etat.html>

Le Mali, une terre riche, un Etat endetté...
Fatma Kassoul, Michel Collon, Mouâd Salhi

Le Mali possède de nombreuses ressources naturelles allant des mines d'or jusqu'aux innombrables rizières. Paradoxalement le peuple malien mange un riz industriel venant de l'Orient... Investig'Action s'est entretenu avec Eric Pauporté, spécialiste du Mali. Il nous a éclairé sur la question et nous a demandé de veiller au grain...

L'attitude du pouvoir politique malien et le contrôle de la région par la France s'expliquent-ils par le problème du contrôle des richesses et de l'indépendance économique du Mali ?

Effectivement, il y a un contrôle autant politique qu'économique. C'est toute la politique enjointe par la France et le FMI avec son réajustement structurel qui a barré la route aux développements possibles.

Qu'est-ce que le FMI a dit au Mali et dans quelles circonstances ?

Le marché mondial a provoqué un appauvrissement du pays par étranglement. Un des mécanismes d'étranglement était la spéculation sur le coton. Dans les années nonante, le FMI a engagé le Mali dans une production à grande échelle de coton pour l'exportation. Le marché mondial a réduit fortement le prix du coton malien. Cette spéculation a endetté le Mali. Ils se sont tournés vers le FMI qui leur prêtait de l'argent sous les conditions de sacrifier tous les investissements publics et de s'ouvrir à l'investissement étranger.

Résultat, toutes les richesses et ressources naturelles ont été bradées. Le chemin de fer a été vendu à une compagnie canadienne pour 107 millions de Francs CFA, autant dire rien du tout. C'est un pillage ! Pour ce qui est des mines, les multinationales ont acheté les terres aux paysans à 54€ pour 7 hectares. Les paysans se retrouvent sans rien après.

Et qui achetait ces terres ?

Morila SA, c'est la société d'extraction qui appartient à AngloGold issue du consortium Anglo American et à Randgold qui appartient à Oppenheimer-Debeers (monopoliste sud-africain).

Avec quels intérêts ?

L'intérêt est le contrôle total du pays. Le Mali est disséqué. Regardez la carte minière du Mali. C'est un territoire qui a été privatisé et repartagé comme un gâteau entre les multinationales.

Que pouvez-vous nous dire sur l'Office du Niger ?

L'Office du Niger est la régie des terres de rizières dans le delta intérieur du Niger non loin de la ville de Ségou. Cet Office appartient à l'Etat. Il y a une énorme plaine très bien irriguée par le Niger se trouvant en aval du barrage de Markala. La plaine a un potentiel de production de riz de plus d'un million d'hectares. Elle a la capacité de nourrir toute l'Afrique de l'Ouest ! L'Office du Niger a la responsabilité d'entretenir toute cette plaine.

Les paysans ont-ils le droit d'exploiter cette plaine ?

Oui, ils peuvent exploiter ces terres à condition de louer. Concrètement, ils payent une redevance sur l'entretien du réseau d'irrigation. Ces taxes sont coûteuses et ne servent qu'à remplir les poches des personnes qui sont au pouvoir. En plus de toute l'infrastructure qui accompagne l'Office : il y a des usines d'engrais, des usines d'huiles extraites à partir des noyaux de coton.

Toutes les infrastructures du domaine public ont été liquidées. Aminatou Toumani Touré, le président déchu, les a vendues les unes après les autres pour pas un sou aux multinationales et aux fonctionnaires corrompus. Dans toutes ces terres vendues, le pouvoir a chassé les paysans par milliers.

Comment les paysans ont-ils vécu cela ?

Cela a éveillé un mécontentement énorme. Il y a eu des luttes armées. Un des élus locaux, du parti SADI (opposition de gauche) a été assassiné juste après l'élection. Après cela, une loi a été érigée sur la réforme agraire. Elle consiste à donner un titre de propriété d'une terre à qui la revendique. Traditionnellement, les terres appartiennent à la collectivité. Mais comme les paysans sont endettés, ils ne peuvent que les vendre, c'est un cercle vicieux !

Propos recueillis par Michel Collon, Mouâd Salhi et Fatma Kassoul

NOSTALGIQUES ?

Pour ceux qui ont connu autour de 68 les chansons de Dominique Grange, voici le dernier numéro de son cru : « Dégage ! ».

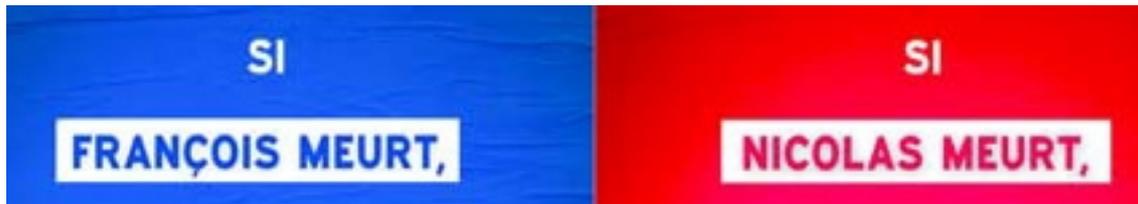
<http://www.youtube.com/watch?v=r0Y3G1keJho>

On reconnaît sa voix, on reconnaît ses mots, on reconnaît ses mélodies. Comme si le temps n'avait pas changé...

Il y a là une invariance, à la fois sympathique et un peu pathétique...

SECOND TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Et voilà que mon nom résume malencontreusement ce second tour !

**RUBRIQUE HAUT-LE-CŒUR**

Rubrique disparate, alimentée par mes haut-le-cœur à parcourir la presse...

La « présomption de légitime défense »...

À l'occasion du policier récemment mis en examen pour avoir tué un fugitif en lui tirant dans le dos, certains policiers – relayés par Marine Le Pen puis par Nicolas Sarkozy - demandent à bénéficier, comme les gendarmes, d'une « présomption de légitime défense ».

Les gendarmes en bénéficient au nom de l'article L2338-3 du code de la défense, c'est-à-dire au nom du fait qu'il s'agit de militaires. Les militaires en effet s'occupent de guerre et à la guerre, comme l'on sait, on tire sur l'ennemi même s'il vous tourne le dos.

Les policiers par contre sont censés être des officiers de paix, de la paix civile.

Autant dire que ceux qui revendiquent la « présomption de légitime défense » pour les policiers soutiennent qu'en fait la police est d'ores et déjà engagée en France dans une logique de guerre civile!

Quand la France pille les médecins de Roumanie...

Le reportage ci-dessous m'a frappé : personne ne s'y indigne du fait que la Roumanie puisse se trouver ainsi dépouillée des médecins qu'elle a formés et dont elle a, plus encore que la France, bien besoin. Et le journaliste ne semble même pas s'être posé la question !

Le Monde (27 avril 2012)

Nouveaux visages de la médecine des villes et des champs

L'une termine ses études et n'imagine pas s'installer à son compte : trop de risque, trop de tâches administratives... L'autre a quitté la Roumanie pour un village de Haute-Loire, et ne regrette rien

S'il vaut mieux être riche et bien portant que pauvre et malade, mieux vaut aussi, aujourd'hui, bien choisir son lieu de résidence si l'on veut être soigné. L'inégalité de l'accès aux soins n'a probablement jamais été aussi importante en France, où le taux de généralistes varie de 1 à 2,5 d'une région à l'autre.

Selon une enquête du Collectif interassociatif sur la santé, la densité médicale - qui mesure le nombre de médecins pour 10 000 habitants - est supérieure de 30 % à la moyenne nationale dans six départements (Alpes-Maritimes, Gironde, Haute-Garonne, Hérault, Paris, Rhône) et inférieure de 30 % à cette même moyenne dans huit autres (Ain, Eure, Haute-Loire, Indre, Lozère, Mayenne, Meuse, Orne).

Cette disparité s'explique avant tout par un problème de relève. Moins de 10 % des professionnels qui s'installent aujourd'hui choisissent la médecine libérale. Les nouvelles générations n'ont jamais autant logné sur le salariat, et souscrivent de moins en moins au modèle du médecin de famille n'ayant cure des horaires. Dans certaines régions, le remplacement des praticiens partant à la retraite devient, du coup, un casse-tête.

A Rosières, pour le docteur Stroiou, une vie moins stressante qu'en Roumanie C'est un village de 1 400 âmes de Haute-Loire où un nouveau médecin généraliste a ouvert son cabinet il y a maintenant un an et demi. Au vu de la démographie médicale de la région, cette installation est exceptionnelle. Ce qui l'est moins, c'est l'identité du nouvel arrivant à Rosières : Razvan Stroiou vient de Roumanie, un pays devenu, depuis son adhésion à l'Union européenne, en 2007, un grand pourvoyeur de médecins pour les campagnes françaises. Quelque 5 000 praticiens roumains se sont expatriés, dont le quart en France.

Razvan Stroiou exerçait déjà en zone rurale dans son pays, avant d'être contacté par un cabinet de recrutement et la mairie de Rosières : " *Je pense bien qu'ils ont d'abord essayé de faire venir des médecins français, avance-t-il. Mais ceux-ci ne veulent pas s'installer dans des petits villages et, souvent, ils ne veulent pas être en libéral. Ils préfèrent être salariés. Forcément, ici, ça n'est pas possible.* "

A Rosières, le docteur Stroiou a rejoint une maison de santé pluridisciplinaire regroupant un dentiste, plusieurs infirmières, une psychologue et un autre généraliste. Très prisé par les politiques, qui veulent y voir une réponse à l'inégalité de l'accès aux soins, ce type de structure présente l'avantage de mutualiser une offre médicale et de maintenir un service dans des déserts médicaux.

A écouter Razvan Stroiou, la vie qu'il mène en France est moins stressante qu'en Roumanie. Là-bas, il jonglait entre deux cabinets, et faisait presque 200 kilomètres par jour. Il devait aussi assurer dix à quinze gardes par mois, contre seulement cinq en France. " *Je ne sais pas si vous allez me croire, mais avec le même salaire, rien que pour la qualité de vie, j'aurais accepté de venir ici* ", assure-t-il. La municipalité lui a avancé plusieurs mois de loyer, et l'a aidé dans certaines démarches. L'autre généraliste de la commune a aussi joué le jeu, et dirigé vers lui certains de ses patients.

Visiblement, la greffe a bien pris. Le docteur Stroiou reçoit aujourd'hui près de quinze visites par jour, contre à peine cinq ou six le premier mois. " *Je pense que pas mal de patients ont fait une visite test, pour voir comment il est, ce médecin qui vient de l'étranger* ", s'en amuse-t-il.

Jonathan Parienté, Antonin Sabot et Frédéric Potet (avec Laetitia Clavreul)

ÉTUDE : TROIS PRINCIPES IDÉOLOGIQUES COMMUNISTES EN CONTEXTE MUSULMAN

J'entame ici une petite exploration de la présence et du travail des grandes idées directrices du communisme en contexte musulman.

J'en distinguerai trois, que j'appellerai « principes idéologiques communistes » :

1. L'égalité des individus
2. Le travail désintéressé, « gratuit », comme norme de la contribution de chacun (« de chacun selon ses capacités... »)
3. La primauté du libre collectif

Ces trois « idées communistes » sont des principes, des axiomes, des décisions de pensée liminaires destinées à orienter la pensée.

Ils relèvent de l'idéologie en lui fournissant une sorte de base principielle. Les politiques communistes effectives relèvent d'une autre logique, d'un travail spécifique : de la mise en œuvre en situations spécifiées de tâches proprement politiques (touchant à l'organisation transformatrice des rapports sociaux), mise en œuvre qui certes endosse ces idées mais qui trouve son principe de matérialité dans les rapports proprement politiques entre différents collectifs engagés dans ces combats.

Alain Badiou, dans *De l'idéologie* (1976)¹, avait avancé l'idée apparentée d'*invariants communistes* qui nommait « les aspirations égalitaires, anti-proprétaires et anti-étatiques qui existent dans toute révolte révolutionnaire de masse »² :

« Toutes les grandes révoltes de masse des classes exploitées successives (esclaves, paysans, prolétaires) trouvent leur expression idéologique dans des formulations égalitaires, anti-proprétaires et anti-étatiques qui constituent les linéaments d'un programme communiste. [...] Ce sont les éléments de cette prise de position générale des producteurs insurgés que nous appelons les invariants communistes : invariants idéologique de type communiste constamment régénérés par le procès d'unification des grandes révoltes populaires de tous les temps. Les invariants communistes n'ont pas un caractère de classe défini ; ils synthétisent l'aspiration universelle des exploités au renversement de tout principe d'exploitation et d'oppression. »³

À ce titre, l'ouvrage en question mettait en avant trois révoltes de masse :

- pour les esclaves, la révolte dirigée par Spartacus dans la Rome du premier siècle av. J.-C. ;
- pour les paysans, la révolte des paysans allemands dirigée par Thomas Münzer dans l'Allemagne protestante du début du XVI^e siècle ;
- pour les prolétaires, l'insurrection de la Commune de Paris en 1871.

Je déploierai mon étude sous des formulations légèrement déplacées.

- J'inscrirai les idées en question sous un signe affirmatif en modifiant le contenu des seconde et troisième formulations : l'orientation anti-proprétaire sera adossée à l'affirmation de la contribution désintéressée de chacun, et l'orientation anti-étatique à la promotion du collectif émancipé comme acteur véritable.
- J'appellerai cela « principes idéologiques communistes » (plutôt qu'invariants communistes).
- Je procéderai à cette renomination en sorte de pouvoir étendre mon exploration à des courants idéologiques qui ne relèvent pas uniquement de grandes révoltes de masse mais qui peuvent également prendre d'autres formes : constitution d'écoles de pensée, de groupes se disposant à l'écart de la vie propriétaire et étatique ordinaire, etc.

Je procède à ces reformulations en vue d'un objectif précis : dégager comment ces grands principes idéologiques ont été à l'œuvre en contexte musulman tout autant qu'ils ont pu l'être en contexte chrétien.

Ce travail s'inscrit donc explicitement comme une contribution à la lutte contre cette islamophobie qui prend de plus en plus en France un tour proprement abject (lors même qu'on n'en connaît pour l'instant que les prémisses idéologiques : que sera-ce quand l'heure des matérialisations politiques sonnera ?).

Il s'agit donc de montrer

¹ A. Badiou & F. Balmès : *De l'idéologie* (François Maspéro ; coll. Yenan - série « Synthèses » ; 1976).

Le texte est disponible sur le web : <http://archivescommunistes.chez-alice.fr/ucfml/ucfml2.pdf>

Il y est indûment présenté sous l'emblème de l'UCF-ml : la collection *Yenan*, quoique dirigée par A. Badiou et S. Lazarus, ne relevait pas en tant que telle de l'organisation UCF-ml.

² p. 8

³ pp. 66-67

- que la religion musulmane a même diversité et potentialité que la religion chrétienne ;
- que les sociétés organisées sous culture musulmane présentent la même diversité et les mêmes ressources que celles organisées sous culture chrétienne (par bien des côtés, la « chrétienté » - dont Sarkozy fait aujourd'hui l'éloge !- a été pire que la 'umma¹ sous la chari'a² !) ;
- somme toute que l'aspiration au communisme est bien universelle.

Comme l'on sait, l'histoire a amplement montré que les trois invariants communistes (comme les trois principes idéologiques communistes ici relevés) avaient directement maille à partir avec les idéologies religieuses de leur temps : les idées communistes trouvaient nécessairement abri dans le cadre religieux des idéologies collectives, ce qui les conduisait à prendre la forme spécifique d'hérésies religieuses.

Ainsi le discours « religieux » de Thomas Münzer constituait une hérésie du protestantisme naissant où « Jésus » n'était plus qu'un simple homme, « le Ciel » désignait l'ici et maintenant, nullement son au-delà, et le « Royaume de Dieu » indiquait l'égalité complète et la mise en commun de ce que produisaient pour tous les travaux désintéressés de chacun.

Il s'agit donc d'examiner de quelle manière les formes proprement musulmanes du discours, tout autant que les formes chrétiennes, ont autorisé l'affirmation de principes idéologiques communistes.

Rappelons d'abord quelques modalités religieuses non musulmanes d'affirmation d'idées communistes.

CONTEXTES RELIGIEUX

Dans un contexte chrétien

On sait par exemple que le groupe des premiers Chrétiens se caractérisait, à ses propres yeux, de tout mettre en commun :

« Tous les croyants mettent en commun tout ce qu'ils ont. Ils vendent leurs propriétés et leurs biens, ils partagent l'argent entre tous selon les besoins de chacun. [...] Personne ne dit : "Cela, c'est à moi !" , mais ils mettent tout en commun. Aussi parmi eux, personne ne manque de rien. Car tous ceux qui ont des champs ou des maisons les vendent, apportent l'argent de ce qu'ils ont vendu et le donnent aux apôtres. Ensuite, on distribue à chacun suivant ses besoins. » Actes des Apôtres (2, 44... ; 4, 34...)

On sait moins que certains Chrétiens – il est vrai très minoritaires - ont su récuser toute pratique chrétienne de l'esclavage. Ainsi, par exemple, Grégoire de Nysse, dans sa quatrième homélie sur l'Ecclésiaste (en 378-379), s'étonnant de trouver dans la Bible cette phrase : « J'ai acquis des esclaves et des servantes, et j'ai eu des esclaves nés chez moi. » (Eccl. 2, 7) déclare :

« Vois-tu l'énorme vantardise ? Une telle parole s'élève ouvertement contre Dieu. Lorsque quelqu'un fait de la propriété de Dieu la sienne propre et va se croire propriétaires d'hommes et de femmes, que fait-il, si ce n'est outrepasser sa nature avec orgueil, en se regardant comme différent de ceux qu'il commande ? En divisant l'espèce humaine en deux par l'esclavage et la domination, tu es cause qu'elle soit esclave d'elle-même et dominatrice d'elle-même. À chaque fois qu'un homme est en vente, ce n'est rien d'autre que le Seigneur de la terre qui est conduit au marché. Toi qui est leur égal en tout, en quoi as-tu avantage pour te croire, alors que tu est homme, le maître d'un homme et pour dire "J'ai acquis des esclaves et des servantes" comme on acquiert quelque troupeau de chèvres ou de cochons ? »

Dans le contexte du judaïsme

On trouve de semblables prises de position dans le contexte de la religion juive.

Par exemple les Esséniens, à l'époque de Jésus, se caractérisaient ainsi :

¹ La 'umma^{um} [أُمَّة] désigne la communauté musulmane. Son nom vient de la racine R194 'amma [أَمَّ] : être mère ⇒ 'umm^{um} [أُمَّ] : mère.

² La chari'a^{um} [شَرِيعَةٌ] désigne la loi musulmane. Son nom vient de la racine R2863 chara'a [شَرَعَ] : établir une loi ⇒ char^{um} [شَرَعَ] : loi, révélation.

« Ils ne thésaurisent ni argent ni or, ils ne se rendent pas propriétaires de vastes domaines dans le désir d'en tirer des revenus, mais il se procurent seulement ce qu'exigent les besoins essentiels de la vie. Ils viennent sans biens et sans possessions, et cela de leur propre gré plutôt que par défaveur du destin, et ainsi ils s'estiment très riches, jugeant à juste titre que la frugalité et l'humeur facile constituent l'opulence. Ils n'ont pas la moindre idée, même en songe, du grand ni du petit commerce tant ils ont soin d'éviter tout ce qui pourrait les inciter à la cupidité. Il n'est aucun esclave parmi eux, mais tous sont libres ; ils s'entraident les uns les autres. Ils condamnent les maîtres non seulement comme injustes, en ce qu'ils portent atteinte à l'égalité, mais encore comme impies, en ce qu'ils enfreignent la loi de la nature, laquelle ayant enfanté et nourri pareillement tous les hommes à la manière d'une mère, en a fait des frères véritables, non pas de nom, mais en toute réalité. Cette parenté des hommes, c'est l'insidieuse cupidité qui, prenant le dessus, l'a ébranlée et qui a installé la séparation à la place de l'intimité, la haine à la place de l'amitié. » Philon d'Alexandrie (*Quod omnis probus liber sit, Tout homme bon est libre* - §76...)

« Les Esséniens mettent leurs biens en commun, et le riche ne jouit aucunement de sa fortune plus que celui qui ne possède absolument rien. Ils n'acquièrent pas d'esclaves ; ils estiment en effet que ceci constituerait une injustice. » Flavius Josèphe (*Antiquités juives XVIII, 20...*)

Il s'agit donc ici d'examiner ce qu'il en a été dans le contexte cette fois de la religion musulmane.

Contexte musulman : quatre exemples

Il ne s'agit pas ici de s'engager dans une exploration érudite d'un tel contexte, telle par exemple celle à laquelle Louis Massignon s'est livré.

L'érudition est un péril subjectif : elle exerce fascination car elle est une consolation stérilisatrice. Nul n'a mieux formulé cette ambivalence subjective de l'érudition que Michel Foucault. Voici par exemple ce qu'il disait en 1975 (au début de son cours au Collège de France intitulé « *Il faut défendre la société* »¹) :

« Que le travail que je vous ai présenté ait eu cette allure à la fois fragmentaire, répétitive et discontinue, cela correspondrait bien à quelque chose qu'on pourrait appeler une « paresse fiévreuse », celle qui affecte caractériellement les amoureux des bibliothèques, des documents, des références, des écritures poussiéreuses, des textes qui ne sont jamais lus, des livres qui, à peine imprimés, sont refermés et dorment ensuite sur des rayons dont ils ne sont tirés que quelques siècles plus tard. Tout cela conviendrait bien à l'inertie affairée de ceux qui professent un savoir pour rien, une sorte de savoir somptuaire, une richesse de parvenu dont les signes extérieurs, vous le savez bien, on les trouve disposés en bas des pages. Cela conviendrait à tous ceux qui se sentent solidaires d'une des sociétés secrètes sans doute les plus anciennes, les plus caractéristiques aussi, de l'Occident, une de ces sociétés secrètes étrangement indestructibles, inconnues, me semble-t-il, dans l'Antiquité et qui se sont formées tôt dans le christianisme, à l'époque des premiers couvents sans doute, aux confins des invasions, des incendies et des forêts. Je veux parler de la grande, tendre et chaleureuse franc-maçonnerie de l'érudition inutile. »

Il ne s'agira donc pas ici d'érudition, mais bien plutôt d'opérer quelques coupes symptomales dans le travail des grands érudits, en particulier ici dans celui de Louis Massignon, d'Henri Corbin et de Christian Jambet.

Une première exploration de ces travaux m'incite à retenir quatre situations :

- La révolte des esclaves Zanj dans l'Irak du IX^e siècle
- La révolution qarmate dans le Bahrein du X^e siècle
- L'école de pensée mu'tazilite (du IX^e au XI^e siècles)
- Le mouvement Kharidjite

Pour fixer grossièrement les idées, on dira :

- la révolte des Zanj est l'équivalent, dans le contexte musulman du IX^e siècle, de la révolte de Spartacus dans le contexte romain du I^e siècle av. J.-C. ;
- la révolution qarmate est l'équivalent, dans le contexte musulman du X^e siècle, de la révolte des paysans allemands dans le contexte chrétien du XVI^e siècle ;
- l'école de pensée mu'tazilite est l'équivalent, dans le contexte musulman des IX^e et X^e siècles, de l'époque des Lumières dans le contexte chrétien du XVIII^e siècle ;

¹ Cours de 1976 (Hautes Études. Gallimard-Seuil, p. 6)

- le mouvement Kharidjite est, dans le contexte musulman, l'équivalent – toujours existant aujourd'hui² - du mouvement protestant dans le contexte chrétien.

Il s'agira donc, dans ces quatre situations, d'identifier le travail des trois grands principes idéologiques communistes dont il a été question plus haut :

- l'affirmation d'un principe (non négociable) d'égalité absolue entre individus ;
- la primauté donnée à la contribution désintéressée de chacun (contre la cupidité de l'intérêt privé et de la propriété individuelle ou familiale) ;
- l'orientation générale vers la constitution d'un libre collectif (la liberté se construit, elle n'est pas donnée ; elle est collective ou elle n'est pas).

« Liberté » ?

On circulera donc ici de l'égalité principielle vers des libertés construites. Cette logique générale me semble capitale dans une problématique communiste (j'ai eu l'occasion de la déployer dans mon *Esquisse d'une articulation communiste entre égalité et liberté*²).

À ce titre, deux citations, extraites de mes récentes lectures :

« *Le capitalisme, ce régime de l'égoïsme universel, n'est pas quelque chose de si respectable. Le difficile est de sauvegarder à la fois la liberté et l'égalité.* » Paul Claudel (Lettre à L. Massignon du 8 mars 1931)³

« *Le but de la liberté est de la créer pour les autres.* » Nelson Mandela (2 juin 1979)⁴

Je propose de résumer ainsi l'articulation communiste égalité-liberté qui constitue mon cadre de travail et d'investigation :

- L'égalité est point de départ principiel.
- Concernant la figure de la liberté, trois points distinctifs.
 - Elle constitue une cible, non une source.
 - Cette cible prend la forme nécessaire d'une pluralité (*des libertés* plutôt que « *La Liberté* »), non d'une unicité.
 - Elle prend la forme d'un adjectif épithète « libre » venant qualifier différents processus plutôt que d'un substantif : il s'agit de produire des processus capables d'être *libres* plutôt que de produire « des libertés » (toute liberté déclarée tend à rabattre la notion de liberté à celle, formelle, du permis, c'est-à-dire du non défendu : une acception affirmative d'une liberté, qui ne se dispose pas sous le signe d'une double négation, doit l'arrimer à un contenu effectif, à un processus, non à la pure forme d'un *sans-contrainte*⁵)

Soit : « de l'égalité de chacun aux libres processus collectifs ».

Commençons cette investigation du contexte musulman par une première notation sur les *mu'tazilites*.

LES MU'TAZILITES ET L'ÉGALITÉ DES INTELLIGENCES

La lecture intégrale de la thèse de Louis Massignon *La Passion de Hallâj*⁶ m'a fait tomber sur la pépite suivante (que je restitue ici telle quelle sans trop m'étendre sur son vaste contexte) : là où les sunnites (traditionnels) soutiennent que les intelligences des êtres humains sont diverses (*'uqûl mutafâwita*)⁷, les mu'tazilites plaident explicitement pour des intelligences égales : *'uqûl mutasâwîya*.

Ne m'autorisant ici que de moi-même, je dirai que l'axiome d'égalité des intelligences ne signifie nullement que les intelligences sont toutes semblables (elles sont donc bien diverses) mais seulement qu'elles sont « les mêmes » en un sens très précis : toute intelligence peut comprendre ce qu'une autre intelligence a conçu (la capacité de production distingue les intelligences – chacun n'est pas capable

² Oman, Mzab, Djerba...

² *Qui-vive* n°16 du 25 décembre 2011

³ Paul Claudel / Louis Massignon : *Correspondance 1908-1953* (p. 374)

⁴ *Conversations avec moi-même* (p. 289)

⁵ « *Vous pouvez uriner librement dans la mer : nommez-vous cela liberté ?* » Paul Nizan

⁶ Quatre tomes d'érudition invraisemblable (soit au total 1800 pages...)

⁷ *La Passion de Hallâj* (tome III, page 69, note 3)

de démontrer la conjecture de Fermat – mais elle égalise les compréhensions – chacun, s’il le veut et en particulier s’il décide de s’en donner les moyens, peut comprendre la démonstration par Wiles de la conjecture de Fermat). Les intelligences sont donc à la fois diverses (dans leur capacité de production : « de chacun selon ses capacités... ») et égales (dans leur capacité de compréhension).

Je reformulerais donc volontiers l’énoncé mu‘tazilite ainsi :

Les diverses intelligences sont des intelligences égales.

al-‘uqûlu al-mutafâwîtatun ‘uqûlun mutasâwîyatun

الْعُقُولُ الْمُتَفَاوِتَةُ عُقُولٌ مُتَسَاوِيَةٌ

Cet énoncé mu‘tazilite « les intelligences sont toutes égales »¹, assumé au cœur même du monde musulman (le mu‘tazilisme constitua l’idéologie officielle déclarée au début du IX^e siècle par le Khalife al-Ma’mûn, et ceci perdura pendant plus d’un siècle) constitue ainsi un apport proprement musulman à l’idée communiste d’égalité, apport qui me semble sans égal dans la culture chrétienne (du moins avant le XIX^e siècle, et encore...).

Remarquons à ce propos que ce contexte musulman s’avère sur cette vaste séquence (IX-XII^e siècles) en avance par rapport au contexte chrétien qui par contraste apparaît comme arriéré : le IX^e siècle musulman renvoie au XVI^e siècle européen pour la mathématique et au XVIII^e pour l’éloge de la Raison ; la révolution qarmate du X^e précède de six siècles celle des paysans allemands. Et cette « avance » relative serait encore plus manifeste si l’on inscrivait les événements de pensée musulmans dans leur calendrier spécifique : somme toute, l’histoire musulmane aborde aujourd’hui son propre seizième siècle (après l’Hégire) et n’est donc nullement en reste par rapport à une chrétienté au seuil de sa propre Renaissance.

Origine du nom

Dernière indication pour ce premier volet : le nom *mu‘tazilite* [مُعْتَزِلٌ (ج) مُعْتَزِلَةٌ] vient de la racine R3528

‘azala [عَزَلَ] : écarter selon sa forme VIII *i‘tazala* [إِعْتَزَلَ] : quitter, faire scission.

À partir de là, les avis divergent :

- Pour les adversaires (qui ont historiquement triomphé), le mot désignerait qui a fait scission : les *mu‘tazilites* seraient les scissionnistes de l’Islam.
- Pour Massignon, cette « *étymologie usuelle n’est qu’une dérision d’adversaires* »² et l’origine du nom renvoie au substantif *i‘tizâl* [إِعْتِزَالٌ] : retrait, en sorte que *mu‘tazilite* désignerait, affirmativement, celui qui assume une « solitude volontaire », autant dire une figure libre.

La suite au prochain numéro (*Qui-vive n°33*)

¹ traduction de Louis Massignon (voir précédente référence)

² *La Passion de Hallâj* (tome III, page 189)